



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

recrutement

Question écrite n° 114349

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les discriminations à l'embauche par rapport au lieu de résidence. Une étude de juillet 2010 mettait en exergue le fait qu'à un diplôme équivalent à Bac + 5, des femmes résidant dans des communes défavorisées telles que Villiers-le-Bel ou à Sarcelles sont proportionnellement moins souvent convoquées pour des entretiens d'embauche. Aussi, elle lui demande ses projets afin de résoudre les discriminations à l'embauche liées au lieu de résidence.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114349

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7590

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)